



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Seine-Saint-Denis

# Ville de Vaujours

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2019

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu des délibérations de la séance en date du jeudi 21 février 2019

Le Conseil Municipal de la Ville de Vaujours, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison du Temps Libre, le 21 février 2019 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Dominique BAILLY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :** Dominique BAILLY, Michel RINGRESSI, Guiseppina DI MINO, Christelle MARTINEZ, Thierry VARY, Jacqueline SCHMIT, Anne BARTHELEMY, Guy ISDANT, Françoise BOCAGE, Claudine POLIPOWSKI, Guy VALENTIN, Margarida PIMENTA, Carmélita CHAUSSIERE, José DA SILVA, Yann COSTE, Daniel BERGEOT, Yamina KOUADRIA, Aïssam KROUNA, Abdenour AMAROUCHE, Houria BEQUIT.

**ETAIENT ABSENTS :** Claude LEMASSON, Danièle CHEVILLARD, Giovanni CANTELMO, Arnaud FROMENT, Marie-Thérèse GARNIER, Daniel BOUCHER, Paul MORANT, Claudine SIMMER, Catherine ANCONA

**POUVOIRS :** Claude LEMASSON donne pouvoir à Michel RINGRESSI, Danièle CHEVILLARD à Thierry VARY, Giovanni CANTELMO à Guy ISDANT, Marie-Thérèse GARNIER à Dominique BAILLY, Paul MORANT à Claudine POLIPOWSKI, Daniel BOUCHER à Margarida PIMENTA Catherine ANCONA à Houria BEQUIT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Françoise BOCAGE

Adopte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 06 décembre 2018.

## **1- Convention d'objectifs et de financement « Contrat Enfance Jeunesse »**

Rapporteur : Christelle MARTINEZ

La commission scolaire du 05 février 2019 s'est prononcée favorablement sur cette décision

### **Présentation**

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement et au maintien d'une offre d'accueil destinée aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

Les actions bénéficiant d'un financement de la CAF concernent les établissements multi-accueil de la ville, les centres et accueils de loisirs.

La subvention dite Prestation de Service Contrat Enfance et Jeunesse (PSEJ) a vocation de financer essentiellement le développement quantifiable à partir d'unités de mesure retenues pour chaque action heures-journées/enfants accueillis.

Une subvention est également octroyée pour chaque action nouvelle (création de places) et versée sous forme forfaitaire.

Un suivi annuel et un appel à actions nouvelles permettent de mettre à jour le CEJ chaque année (communication de pièces justificatives).

En contrepartie, la Ville s'engage à respecter la Charte de Laïcité de la branche famille et à optimiser la fréquentation des équipements concernés par la présente convention pour qu'ils atteignent les taux cible d'occupation : 70% pour les structures d'accueils des jeunes enfants et 60% pour les accueils de loisirs.

La PSEJ est versée globalement et annuellement.

La présente convention est conclue du 01/01/2018 au 31/12/2021.

La présente délibération est adoptée à 26 voix pour et 1 abstention.

## **2- création de postes au tableau des effectifs**

Rapporteur : Monsieur le Maire

### **1/Présentation**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de permettre la nomination d'agents titulaires de la collectivité sur leur nouveau grade, il est nécessaire de créer les grades de :

- Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe (8),
- Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe (4).

## **2/ Financement**

Les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

La présente délibération est adoptée à 26 voix pour et 1 abstention.

## **3- Indemnité spéciale de fonctions au cadre d'emplois de la filière police municipale**

Rapporteur : Monsieur le Maire

### **1/Présentation**

La délibération n° 0212/08 du 19 décembre 2002 attribue l'indemnité spéciale de fonctions au cadre d'emplois des agents de police municipale et fixe le taux maximum de l'indemnité à 18% du traitement brut mensuel soumis à retenue pour pension conformément au décret n° 97-702 du 31 mai 1997.

Le décret n° 2017-215 du 20 février 2017 est venu modifier le taux maximum de 18% à 20%.

A la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, et ceci afin de ne pas avoir à délibérer à chaque changement de taux maximum, il convient de corriger ladite délibération en ajoutant que le taux maximum suivra les évolutions réglementaires.

La présente délibération est adoptée à 25 voix pour et 2 abstentions.

## **4- Représentation-Substitution de la communauté d'Agglomération « Communauté Paris-Saclay » au sein du Sigeif**

Rapporteur : Monsieur le Maire

### **Présentation**

S'agissant de la compétence relative à la distribution publique d'électricité exercée par le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (SIGEIF), le mécanisme de représentation-

substitution s'est mis en place à l'égard de la communauté d'Agglomération « Communauté Paris-Saclay » concernant les communes de BALLAINVILLIERS, CHAMPLAN, LONGJUMEAU, MARCOUSSIS, MASSY, NOZAY, ORSAY, SAULTX-LES-CHARTREUX, VERRIERES-LE-BUISSON, VILLEBON-SUR-YVETTE et WISSOUS.

Il s'agit d'un dispositif par lequel la loi règle les cas de coexistence, sur un même territoire entre un syndicat de communes et une communauté d'Agglomération pour ce type de compétence dites facultatives.

La Communauté d'Agglomération « Communauté Paris-Saclay » est ainsi devenue membre du Sigeif au nom de ces communes et a désigné au sein du comité syndical autant de délégués que ces communes en avaient avant la substitution.

En dépit de son caractère automatique, cette substitution a néanmoins conduit le Sigeif à modifier ses statuts dans la mesure où ces derniers doivent, en application de l'article L 5211-5-1 du CGCT, mentionner la liste des membres de ce Syndicat.

Cette modification a été ensuite notifiée à toutes les collectivités du Sigeif afin qu'elles se prononcent à leur tour sur la nouvelle composition du Syndicat résultant de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération « Paris-Saclay ».

La présente délibération est adoptée à 24 voix pour et 3 abstentions.

## **5- Autorisation d'ouverture dominicale du supermarché CASINO pour l'année 2019**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Pièce(s) jointe(s) : Demande du magasin CASINO

### 1/Présentation

Comme le prévoit l'article L3132-26 du Code du Travail modifié par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016-article 8 (V) et avec l'accord de leurs comités d'entreprise respectifs, Casino (centre commercial du Vert Pays) demande l'autorisation d'ouvrir les dimanches suivants :

- 21 avril, 9 juin, 14 juillet, 1 septembre, 8 septembre, 8, 15, 22 et 29 décembre 2019 concernant l'établissement Casino.

D'une part, ces ouvertures de commerce le dimanche n'occasionneront aucune nuisance d'autre part, la commune peut ainsi favoriser son développement économique et soutenir le commerce local.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

## **6- Débat d'Orientation Budgétaire 2019 (DOB 2019)**

Rapporteur : Thierry VARY

### 1/Présentation

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une obligation énoncée par l'article L 2312.1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que, dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif, les conseillers municipaux sont invités à débattre, à partir de l'évolution du contexte financier et budgétaire, des orientations proposées pour l'élaboration du budget à venir.

La Loi NOTRe porte de nouvelles dispositions pour le Débat d'Orientation Budgétaire. Elle prévoit une approbation du Rapport de présentation sur les Orientations Budgétaires. La délibération doit désormais faire apparaître la prise d'acte de la tenue du DOB et l'approbation du Rapport qui doit être suivi d'un vote.

Il sera obligatoirement publié et transmis au Préfet en annexe de la délibération liée à la tenue du DOB préparatoire au vote du Budget Primitif 2019 de la ville.

C'est sur la base des documents transmis avec la convocation du Conseil Municipal qu'est organisé le Débat d'Orientation Budgétaire.

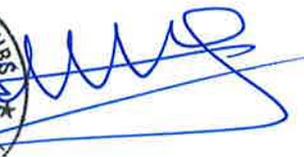
La présente délibération est adoptée à 19 voix pour, 5 abstentions et 3 contres.

Fin de la séance : 22h00

VAUJOURS, le 22 février 2019

Le Maire,



  
Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris-Grand Est

LISTE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE AU TITRE DE LA DELEGATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2019

Numéro de décision et service instructeur	Date de décision	Objet	Prestataire	Adresse du prestataire	Observations
18-154 Services techniques	05/11/2018	Signature d'un avenant N° 2 au marché public à procédure adaptée portant sur l'extension de l'école Jules Ferry lot n° 1 : Installations de chantier - Démolition - Dépollution - Gros œuvre - Ravalement - VRD - Aménagements extérieurs	CARL CONSTRUCTION	305 RUE DE MEAUX 93410 VAUJOURS	Montant de l'avenant : 9 820,80 € TTC
18-155 Services techniques	08/11/2018	Signature d'un avenant N° 1 au marché public à procédure adaptée portant sur l'extension de l'école Jules Ferry lot n° 7 : Electricité - Ventilation - Chauffage - Sanitaire	IREM	1-3 RUE MARYSE BASTIE 93600 AULNAY- SOUS-BOIS	Montant de l'avenant : 5 157,53 € TTC
18-156 Services techniques	05/11/2018	Signature d'un contrat de location de balises	QUARTIX	10 RUE DU COLISEE 75008 PARIS	Tarifs pour les locations : Véhicules de service soit 18 balises : 913,32 € TTC par trimestre Véhicules de la police municipale soit 4 balises 231,84€ TTC par trimestre Balayeuse soit 1 balise : 57,96 € TTC par trimestre
18-157 Services techniques	14/11/2018	Signature d'un avenant N° 1 au marché public à procédure adaptée portant sur l'extension de l'école Jules Ferry lot n° 7 : Electricité - Ventilation - Chauffage - Sanitaire	IREM	1-3 RUE MARYSE BASTIE 93600 AULNAY- SOUS-BOIS	Montant de l'avenant : 5 157,53 € TTC
18-158 Service associatif	18/11/2018	Convention de mise à disposition à titre gratuit du stade Jules Ferry	ASSOCIATION FC COUBRONNAIS FOOTBALL		

Compte-rendu du Conseil municipal du 21 février 2019

18-159 Services techniques	28/11/2018	Signature d'un marché subséquent n° 1 à l'accord-cadre n° 18/001 DST pour des travaux de réhabilitation de trois rues sur la ville de VAUJOURS	COLAS IDFN SAS	22 A 30 ALLEE DE BERLIN 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	Montant total forfaitaire : 622 286,76 € TTC
18-160 Services techniques	23/11/2018	Signature d'un contrat de service RADAR EVOLIS SOLUTION avec la société ELANCITE	ELANCITE	12 ROUTE DE LA GARENNE 44700 ORVAULT	Montant annuel pour les deux radars : 477,60 € TTC contrat signé pour une durée de douze mois renouvelable tacitement deux fois
18-161 Service associatif	26/11/2018	Organisation du marché de Noël de VAUJOURS 2018			
18-162 Services techniques	28/11/2018	Signature d'un avenant au contrat de location du véhicule PEUGEOT 508	CREDIPAR	1-3 BOULEVARD DE L'EUROPE 78092 POISSY CEDEX 09	Montant mensuel de la location : 314,74 € TTC
18-163 Services techniques	28/11/2018	Vente d'un véhicule municipal MEGA E-WORKER N1 DUO immatriculé DC 565 TR	URBACAR	125 BOULEVARD ROBERT SCHUMAN 93190 LIVRY-GARGAN	Prix de la vente : 700,00 € TTC
18-164 Service des finances	29/11/2018	Signature d'un marché public relatif aux services d'assurances pour la ville de VAUJOURS lot n°1 : dommages aux biens et risques annexes	SMACL ASSURANCES	141 AVENUE SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT CEDEX 9	Montant forfait annuel : 22 151,52 € TTC
18-165 Services des finances	29/11/2018	signature d'un marché public relatif aux services d'assurances pour la ville de VAUJOURS lot n°2 : responsabilités et risques annexes	PARIS NORD ASSURANCES SERVICES / AREAS DOMMAGES	159 RUE DU FAUBOURG POISSONNIERE 75009 PARIS / 47-49 RUE DE MIROMESNIL 75008 PARIS	Montant forfait annuel : 4 056,20 € TTC
18-166 Services des finances	29/11/2018	signature d'un marché public relatif aux services d'assurances pour la ville de VAUJOURS lot n°3 : véhicules et risques annexes	SMACL ASSURANCES	141 AVENUE SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT CEDEX 9	Montant forfaitaire annuel : 22 148,53 € TTC
18-167 Services des finances	29/11/2018	signature d'un marché public relatif aux services d'assurances pour la ville de VAUJOURS lot n°4 : protection juridique et fonctionnelle des agents et des élus	SMACL ASSURANCES	141 AVENUE SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT CEDEX 9	Montant forfaitaire annuel : 1 368,25 € TTC

Compte-rendu du Conseil municipal du 21 février 2019

18-168 Services techniques	10/12/2018	signature d'un avenant au marché public à procédure adaptée portant sur des travaux d'extension de l'école Jules Ferry lot N° 1 : installations de chantier - démolition - dépollution - gros œuvre - ravalement - vrd - aménagements extérieurs	CARL CONSTRUCTION	305 RUE DE MEAUX 93410 VAUJOURS	Montant de ce marché reste inchangé à savoir : 440 900,82 € TTC
18-169 Service associatif	05/12/2018	Convention relative à la participation de la Croix Rouge française aux dispositifs prévisionnels de secours	CROIX ROUGE FRANÇAISE	249 RUE DE MEAUX 93410 VAUJOURS	
18-170	ANNULEE	ERREUR MATERIELLE			
18-171 Service culturel	18/12/2018	Signature d'un contrat de maintenance du progiciel ORPHEE	C3RB INFORMATIQUE	ZA DE LIOUJAS - RUE DE LAUBRAC 12740 LA LOUBIERE	Montant de la dépense : 1 946,98 € TTC
18-172 Service des ressources humaines	20/12/2018	Formation du personnel communal	IFAC Ile-de-France	17 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 77380 COMBS-LA-VILLE	Montant de la dépense : 340,00 € TTC
18-173 Service scolaire	18/12/2018	Signature d'un accord-cadre à bons de commande relatif aux transports scolaires, périscolaires et séniors	AUTOCARS GARCHE-GROS	24 BOULEVARD DE LA MARNE 77120 COULOMMIERS	Montant annuel maximum : 45 000 € HT rémunéré par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées.
18-174 Service jeunesse	26/12/2018	Signature d'un marché public passé selon la procédure adaptée pour l'organisation de séjours pour les enfants de la ville de VAUJOURS lot n° 3 : Séjour à la mer pour les enfants de 6 à 12 ans	ASSOCIATION TEMPS LIBRE VACANCES	4 RUE DELECROIX - BP 13 - 62880 PONT A VENDIN	Montant de la prestation par enfant : 840,00 € TTC
18-175 Service jeunesse	26/12/2018	Signature d'un marché public passé selon la procédure adaptée pour l'organisation de séjours pour les enfants de la ville de VAUJOURS lot n° 4 : Séjour à la montagne ou à la campagne pour les enfants de 6 à 12 ans	ASSOCIATION CONCORDE	3 RUE DU FORAGE 59320 EMMERIN	Montant de la prestation par enfant : 849,00 € TTC

## Compte-rendu du Conseil municipal du 21 février 2019

18-176 Service jeunesse	10/01/2019	Signature d'un marché public passé selon la procédure adaptée pour l'organisation de séjours pour les enfants de la ville de VAUJOURS lot n° 5 : Séjour à la montagne ou à la campagne pour les enfants de 12 à 17 ans	ASSOCIATION TOOTAZIMUT - ALV AGENCE NORD	879 AVENUE DE DUNKERQUE 59160 LOMME	Montant de la prestation par enfant : 1 180,00 € TTC
18-177 Service jeunesse	26/12/2018	Signature d'un marché public passé selon la procédure adaptée pour l'organisation de séjours pour les enfants de la ville de VAUJOURS lot n° 6 : Séjour linguistique pour les enfants de 12 à 17 ans	REGARDS	118 AVENUE ARISTIDE BRIAND 92120 MONTROUGE	Montant de la prestation par enfant : 1 665,00 € TTC
18-178 Service jeunesse	07/01/2019	Avenant au contrat de licence et de maintenance DOMINO'WEB pour mise en conformité RGPD entre la ville de VAUJOURS et la société ABELIUM COLLECTIVITES	ABELIUM COLLECTIVITE	4 RUE DU CLOS DE L'OUICHE 35730 PLEURTUIT	
19-001 Services techniques	07/01/2019	Signature d'un contrat de contrôle de deux installations de pompage avec la société PR SECURITE	PR SECURITE	4 RUE VOLTAIRE 94290 VILLENEUVE-LE-ROI	Montant annuel de la prestation : 3 000,00 € TTC
19-002	ANNULEE	ERREUR MATERIELLE			
19-003 Service locatif		location de box n° 2 rue de Coubron école de la Fontaine			date d'effet du bail 1er février 2019
19-004 Service scolaire	16/01/2019	Contrat de service Espace Citoyen Premium démarches familles	ARPEGE	13 RUE DE LA LOIRE 44236 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	Montant du module : 4 608,00 € TTC Montant de l'abonnement : 576,00 € TTC
19-005 Service scolaire	16/01/2019	Contrat de service PAYBOX SYSTEM	ARPEGE	13 RUE DE LA LOIRE 44236 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	Montant de l'abonnement annuel : 417,60 € TTC Forfait annuel pour 100 transactions par mois : 187,20 € TTC
19-006 Service urbanisme	20/01/2019	Contrat de maintenance du logiciel "OXALIS" entre la commune de VAUJOURS et la société OPERIS gestion du cadastre et de l'urbanisme	OPERIS	1 RUE DE L'ORME 91160 CHAMPLAN	Montant de la dépense annuelle : 1 785,74 € TTC

Compte-rendu du Conseil municipal du 21 février 2019

19-007 Service urbanisme	20/01/2019	Contrat d'hébergement sérénité du logiciel "OXALIS" entre la commune de VAUJOURS et la société OPERIS gestion du cadastre et de l'urbanisme	OPERIS	1 RUE DE L'ORME 91160 CHAMPLAN	Montant de la dépense annuelle : 1 670,40 € TTC
19-008 Service culturel	17/01/2019	Signature d'un contrat pour l'organisation d'une "rencontre-Dédicace" avec l'auteur Xavier-Laurent PETIT	Monsieur Xavier-Laurent PETIT	1 RUE AMIRAL ROUSSIN 21000 DIJON	Montant de la dépense : 409,50 € TTC
19-009 Service scolaire	26/01/2019	Contrat de cession d'exploitation	ARPEGE	13 RUE DE LA LOIRE 44236 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	
19-010 Service des ressources humaines	17/01/2019	Formation du personnel communal	SARL APPRENDRE MONTESSORI	29 RUE DE NOISY 78870 BAILLY	Montant de la dépense : 270,00 € TTC
19-011 Service juridique	30/01/2019	Signature d'un protocole d'accord	Monsieur TELLIER		